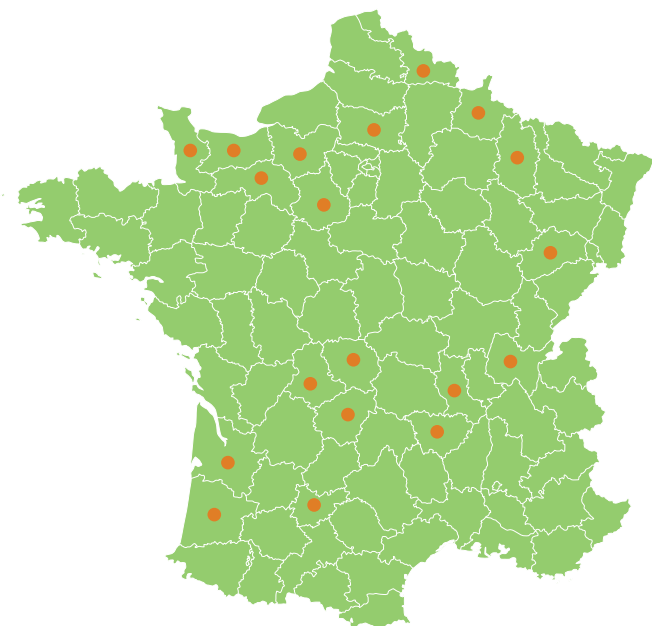


Coordonné par la fédération nationale Familles Rurales, le projet PORT@IL a favorisé l'émergence de tiers-lieux ruraux dans toute la France, contribué à mieux comprendre ces espaces et à former des porteurs de projet.

À Bellac, en Haute-Vienne, pousser les portes de l'ancien palais de justice ne vous conduira pas devant le juge mais au sein d'un espace de 300 m² destiné à créer du lien entre les générations, à lutter contre la fracture numérique, à réduire le gaspillage et à partager savoir-faire et connaissances. Ce lieu hybride nommé "L'atelier du Palais" comprend un espace de *coworking*, un *fablab*, une salle de réunion, une zone multimédia ou encore une salle conviviale dans lesquels se déroulent des *repair* café, des ateliers variés ou des temps de formation. Impulsé à l'automne 2018 par la fédération Familles Rurales de Haute-Vienne et la Mairie de Bellac, "L'atelier du Palais" est l'une des 50 expérimentations de tiers-lieux ruraux soutenues et étudiées par le projet PORT@IL. Déployées entre 2018 et 2022 par vagues successives, 38 de ces projets ont été portés par des associations Familles Rurales (indépendantes ou affiliées à d'autres réseaux) et 12 par d'autres acteurs tels que la Croix rouge, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) ou des collectivités territoriales. "Aujourd'hui, les deux tiers des projets continuent à vivre : le bilan est positif. Seulement une douzaine de tiers-lieux n'ont pas réussi à se concrétiser ou se pérenniser. Les causes ? Le Covid ou une précarité trop importante des porteurs de projet mais aussi des conditions locales non favorables, notamment l'absence de maturité coopérative sur le territoire" explique Éric Rossi, conseiller Europe et Territoires à Familles Rurales et coordinateur de PORT@IL.



Des formations pour pérenniser les expérimentations

Porteurs de projet, salariés et bénévoles, facilitateurs, médiateurs, élus locaux... Plus de 300 personnes ont bénéficié de formations co-organisées avec les principaux partenaires de PORT@IL : la Ruche, la Coopérative tiers-lieux, le MRJC, la Scop Accolades et les fédérations Familles Rurales. *Boot camps* autour de l'entrepreneuriat social, journées de travail sur la transition écologique et le développement économique, cycles de formation consacrés au pilotage d'un tiers-lieu ou à la coopération, webinaires sur la gouvernance, l'innovation ou la place des jeunes... De nombreux temps ont permis aux porteurs de tiers-lieux de monter en compétences et de s'outiller pour consolider leur projet.

Des expérimentations riches d'enseignements

Au fil du projet, les partenaires ne se sont pas contentés d'accompagner des tiers-lieux ruraux : ils ont également analysé leurs fonctionnements, leurs dynamiques et leurs besoins. Fruits de ces études : des guides méthodologiques sur les bonnes pratiques pour générer une démarche tiers-lieu en milieu rural, sur l'animation d'une communauté, sur les principes d'une bonne gouvernance, sur la conception d'un projet innovant et sur les thématiques transition écologique, jeunesse et collectivités. Tout au long du projet, le cabinet Eexiste a également réalisé trois études, en 2019, 2021 puis 2022, sur l'impact des tiers-lieux sur leur territoire. Résultat : "Un mode d'emploi à destination des tiers-lieux en milieu rural qui réfléchissent à la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation pour mieux comprendre, mesurer et valoriser leurs impacts."

Des lieux au service des territoires

Par nature hybride, les tiers-lieux sont à la fois des espaces de vie, de rencontres, de travail, de création et d'apprentissage. Ces outils au service des territoires offrent des réponses aux défis du monde rural : maintenir des lieux de proximité, retisser du lien social, favoriser l'inclusion numérique, s'adapter aux évolutions des formes de travail, développer l'entrepreneuriat, relocaliser la production, soutenir l'économie de proximité... "Nous insistons par ailleurs sur la dimension humaine et sociale des tiers-lieux ruraux : avant d'être des lieux de travail, nous pensons qu'en milieu rural, ce sont avant tout des endroits qui ont vocation à favoriser la cohésion sociale. Un rôle essentiel aujourd'hui quand on constate que l'intégration des néo-ruraux n'est pas toujours facile ou que des entrepreneurs ne travaillent pas forcément avec le tissu économique local" souligne Éric Rossi.

50

projets de tiers-lieux ruraux accompagnés.

340

participants aux cycles de formation.



© L'atelier du Palais / Familles rurales

Converti en tiers-lieu, l'ancien palais de justice de Bellac abrite aujourd'hui un espace de coworking, un fablab, une salle de réunion, une zone multimédia...

“

Deux tiers des projets continuent à vivre : le bilan est positif.

Confidentiel au lancement du projet en 2018, le concept de tiers-lieu est aujourd'hui bien mieux connu. Leur nombre est passé de 1 800 en 2018 à 2 500 en 2021 selon le [rapport France tiers-lieux d'août 2021](#). Un dynamisme lié au lancement de politiques publiques nationales dédiées – création du Conseil National des Tiers-Lieux, de France Tiers-Lieux, du programme "Nouveaux lieux, nouveaux liens" et de l'AMI "Fabriques de Territoire" auquel PORT@iL a aussi contribué. *"Les résultats et productions du projet ont été fortement relayés et notre expertise sur le volet rural reconnu autant par les décideurs publics que par les têtes de réseau et les porteurs de projet. PORT@iL a engendré de très nombreuses sollicitations pour des accompagnements, des formations ou même pour orienter des politiques publiques."*

Pour plus d'infos...

<https://tiers-lieux.famillesrurales.org>

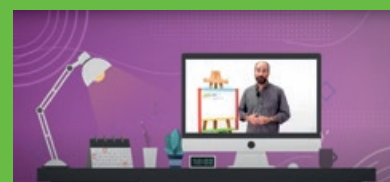


3 PRÉCONISATIONS

- Soutenir la coopération entre les acteurs publics et privés et élaborer un cadre et des outils adaptés aux projets hybrides.
- Favoriser des logiques de coopération entre tiers-lieux.
- Améliorer l'articulation et la coordination entre les différents niveaux de collectivité : communes, EPCI, PETR, Départements, Régions.

LA RESSOURCE

"Être capable de générer une démarche tiers-lieu en milieu rural". Voilà l'objectif de la [formation e-learning "Créer son tiers-lieu en milieu rural"](#).



Accessible depuis la plateforme Moodle de Familles Rurales, cette formation payante est à la fois l'aboutissement et le fruit des différents temps de formation mis en œuvre tout au long de PORT@iL. À destination des porteurs de projet, elle s'articule autour de neuf modules et vise quatre objectifs pédagogiques : "Connaitre et appliquer les principes de la facilitation d'un tiers -lieu", "Être capable de définir les modalités de coopération de son tiers-lieu avec l'ensemble des parties prenantes", "Comprendre les leviers socio-économiques des tiers-lieux" et "Savoir documenter et communiquer autour de son projet de tiers-lieu". En complément du MOOC* à suivre en autonomie, Familles Rurales propose tous les deux mois un accompagnement collectif renforcé qui prend la forme d'une classe virtuelle, ainsi que trois jours de formation en présentiel et trois sessions d'accompagnement individualisé.

* Massive Open Online Course (trad. : cours en ligne ouvert et massif)

Soutien FEADER : 832 999 €